

**PLAN DE COURS**

**CRI 2250**                      **Préparation de stages pratiques**

**Professeur :**                      **Jocelyne Gaudreau**

---

**1.     OBJECTIFS GÉNÉRAUX**

Le but de cet atelier est l'élaboration par chaque étudiant d'un projet de stage personnalisé . Pour ce faire, chaque étudiant devra :

**1.1. Confirmer et assumer le choix définitif d'un milieu de stage.**

**1.2. Revoir, compléter ou acquérir les connaissances théoriques jugées nécessaires à la compréhension du milieu des Centres Jeunesse et du secteur d'activité choisi (Protection de la Jeunesse – Jeunes Contrevenants ).**

**1.3 Compléter sur le terrain les démarches d'information et de sensibilisation à la pratique propre au milieu de stage choisi ( mandat , organisation des services politiques , procédures, clientèles desservies, ressources ...)**

**1.4. Formuler des objectifs d'apprentissage sur le plan académique, professionnel et personnel de façon à ce qu'ils soient clairs, réalistes, facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage.**

**2.     OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

**2.1.       L'étudiant(e) exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un stage dans un milieu des Centres Jeunesse.**

**2.2.       L'étudiant(e) se sensibilise aux différents secteurs d'intervention des Centres Jeunesse qui l'accueillent comme stagiaire.**

**2.3.       L'étudiant(e) planifie et actualise la rencontre de prise de contact avec le superviseur désigné en milieu de stage.**

- 2.4. L'étudiant(e) prépare les cinq (5) jours de pré-stage en planifiant avec le superviseur le moment et le contenu de ses présences dans le milieu de stage désigné.
- 2.5. L'étudiant rédige son contrat de stage tel que prévu dans le cahier du stagiaire, en discute avec son superviseur de stage et le soumet au professeur pour approbation
- 2.6. L'étudiant(e) s'implique activement dans une démarche de dialogue avec ses collègues lors des ateliers et ce durant tout le processus de préparation au stage en cours.
- 2.7. L'étudiant(e) amorce une démarche de réflexion critique constructive sur le futur milieu de stage et l'intervention faite auprès d'enfants, d'adolescents, de familles en difficulté et/ou de jeunes contrevenants et leurs familles qui reçoivent des services des Centres Jeunesse.

### 3. MOYENS PRIVILÉGIÉS

- 3.1. Choix du milieu de stage à l'intérieur des structures des Centres Jeunesse.
- 3.2. Rencontre avec le superviseur de stage pour fixer les modalités préalables et/ou nécessaires au bon déroulement du pré-stage pour chacun.
- 3.3. Présences assurées par l'étudiant(e) aux cinq (5) journées prévues dans le milieu de stage sélectionné et ce selon l'horaire requis par les exigences du milieu de stage.
- 3.4. Cueillette d'informations sur le milieu des Centres Jeunesse , réalisation des travaux demandés, lectures diverses.
- 3.5. Utilisation du cahier du stagiaire comme outil de référence pour la période de préparation des stages et du stage.
- 3.6. Présence assidue et participation active aux diverses activités de l'atelier .

#### 4. TRAVAUX/ EVALUATION

##### 4.1. THÉORIE-PRATIQUE. (15 points)

###### A) RÉFLEXION-BILAN (10 points)

- Bilan synthèse sur les cours suivis jusqu'à date soit pendant la formation universitaire ou lors de formation(s) antérieure(s) en relation avec le milieu de stage des Centres jeunesse (5pts)
- Définir vos intérêts actuels relativement à la clientèle et aux problématiques susceptibles de se retrouver en Centre Jeunesse. (2 points)
- Réflexion sur vos besoins de formation future en regard de votre milieu de stage choisi. (3 points)

###### B) ATTENTES DE SUPERVISION (5 points)

- : Définir votre compréhension de la supervision et vos attentes de supervision pendant la période de stage (5 points)

Entre 5 et 8 pages maximum.

15 % de la note finale.

Remise du travail :

##### 4.2. CENTRE JEUNESSE (15 points)

A) Description-synthèse dans vos propres mots des Centres Jeunesse (historique, mandat, services, clientèles , problématiques, partenaires etc ). (10 points)

B) Code d'éthique : suite à la lecture du code d'éthique du Centre Jeunesse, choisir un aspect qui suscite votre intérêt et expliquer votre choix. (5 points)

Entre 5 et 8 pages maximum.

15% de la note finale.

Date de remise du travail :

##### 4.3.1. OBJECTIFS DE STAGE. (20 points)

Référence au Cahier du stagiaire qui sera remis en cours de session.

- Déterminer 5 objectifs de stage par catégorie :académiques (savoir), professionnels (savoir-faire), personnels (savoir-être)
- Les rédiger de façon claire, mesurable, réalisable et atteignable pendant la période de stage.
- Les valider auprès du superviseur de stage désigné
- Les soumettre à l'approbation du professeur et prévoir faire les réajustements si nécessaires.
- Les rédiger dans le cahier de stage.

- Faire signer le contrat de stage par le superviseur.
- Remettre une photocopie du contrat de stage au superviseur de stage et au professeur de stage
- Respecter les délais accordés. (dates à être déterminées selon le moment de l'assignation du milieu de stage).

#### **4.4. RÉSUMÉ GLOBAL PRÉ-STAGE ET FAITS D'OBSERVATIONS.**

( 50 points) / maximum 15 pages

**NB : travail à remettre aussi au superviseur de stage**

**A) Compte-rendu critique de chacune des présences en milieu de stage  
(35points)**

**Voici les éléments qui devront s'y retrouver minimalement :**

- 1- Description synthèse de chacune des 5 journées de présence dans le milieu de stage
  - Objectif(s) prévus de la journée en milieu de stage;
  - Description synthèse des activité(s) réalisée(s) avec référence au niveau de participation du stagiaire .
  - Identifier et commenter
    1. les acquis académiques, professionnels et personnels réalisés au cours de ces activités
    2. les difficultés/appréhensions/questionnements relevés au cours de ces activités,
    3. la forme de supervision donnée.
- 2- Conclusion en lien avec :
  - l'impact de ce pré-stage préparatoire au stage annuel
  - En relation avec les objectifs de stage déterminés, s'il y a lieu, les ajustements à prévoir au niveau de ceux-ci et du mode de supervision
  - les priorités de développement des connaissances.

**B) FAITS D'OBSERVATIONS (15 points)**

**Présenter trois (3) faits observation tirés des journées pré-stage.**

**Les éléments suivants devront minimalement être dans la présentation faite :**

- Motif de chacun de vos choix
- Les acteurs concernés et leur rôle
- Description synthèse compréhensible, complète et pertinente de la situation choisie
- Votre analyse de la situation traitée, du type d'intervention faite, du résultat visé et obtenu etc...
- Conclusion : Vos commentaires personnels sur cette situation.

## **5. CALENDRIER DES ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE ET D'ENSEIGNEMENT**

### **Semaines de cours**

---

**05-01-12**      **Accueil**

**Présentation du syllabus**

**Le jeu des attentes**

---

**12-01-12**      **« Une affaire de cœur et de compétence »**

**Quiz et discussion**

---

**26-01-12**      **Échange et information sur les milieux de stages L.P.J. /L.J.C.**

**Discussion**

---

**16-02-12**      **Stage et éthique**

**La boîte à surprise**

---

**23-02-12**      **Le cahier de stage :outil pédagogique**

**Objectif de stage dites-vous?**

---

**8-03-11**      **Organisation et réflexion sur le pré-stage**

---

**22-03-11**      **Réflexion sur le pré-stage**

---

**5 avril**      **Évaluation du cours**

**Attentes pour le stage et la rétroaction**

### LECTURES SUGGÉRÉES

- BÉDARD, J. Familles en détresse sociale. Repères d'action. Tome 11.  
L'intervention familiale communautaire. Édition Anne Siguier, 1999.
- BOUCHARD, C. Un Québec fou de ses enfants. Rapport du groupe de travail pour les jeunes, Gouvernement du Québec, Ministère de la Santé et des Services Sociaux, Direction des communications, 1991.
- FAUGERAS, F., MOISAN, S., FOURNIER, J., LAQUERRE, C., Les lois en Centres Jeunesse- Module pédagogique., Centre Jeunesse de Québec, Institut Universitaire, 2000.
- FAUGERAS, F., MOISAN, S., FOURNIER, J., LAQUERRE, C. Les problématiques en Centre Jeunesse -module pédagogique. Centre Jeunesse de Québec, Institut Universitaire, 2000.
- FRÉCHETTE, M., LEBLANC, M., DÉLINQUANCE ET DÉLINQUANTS, Gaétan Morin éditeur, 1987.
- LEBLANC, M., DIONNE, M., PROULX, J., GRÉGOIRE, J.C., TRUDEAU-LEBLANC, P., Intervenir autrement. Un modèle différentiel pour des adolescents en difficulté. Les Presses de l'Université de Montréal, 1998.
- Loi sur le Système de Justice Pénale pour les Adolescents
- Loi sur la Protection de la Jeunesse.
- Fiches Cliniques sur la LSJPA.
- Manuel de référence sur la Protection de la Jeunesse.

**-PICHÉ, JEAN-PIERRE, L'encadrement des jeunes contrevenants dans la communauté- Guide d'intervention en matière de probation juvénile. Ministère de la Santé et des Services Sociaux, 2000.**

### **POLITIQUE SUR LES RETARDS DANS LA REMISE DES TRAVAUX**

**À moins d'avis contraire du professeur, le travail doit être remis au plus tard à 17h00 le jour prescrit.**

**Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10% le premier jour et de 5% chacun des 4 jours suivants. Ce délai ne peut dépasser 5 jours. Les jours de fin de semaine comptent comme les autres jours.**

### **POLITIQUE SUR LA QUALITÉ DU FRANÇAIS**

**Une pénalité de 10% sera appliquée pour l'orthographe**